

C. — LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

RUBRIQUE DE L'OFFICE CHÉRIFIEN DE CONTRÔLE ET D'EXPORTATION

TOUR D'HORIZON SUR LE COMMERCE D'EXPORTATION

Céréales

Le Maroc est, en année normale, un pays de production excédentaire en céréales. En 1938, la récolte de blé tendre s'est élevée à 2.600.000 quintaux, elle était inférieure à 2.200.000 quintaux en 1937. La récolte de blé dur a été en 1938 de 3.600.000 quintaux au lieu de 2.700.000 quintaux en 1937.

Dans l'ensemble de la production, le groupe des céréales (blé tendre, blé dur, avoine, orge, maïs) est en reprise en 1938 par rapport à 1937, et le tonnage passe de 14.800.000 quintaux à 19.000.000 de quintaux.

Des chiffres du tableau ci-dessous qui indique, pour chaque produit, les quantités en quintaux exportées du Maroc au cours des années 1936, 1937 et 1938, il ressort que si l'exportation des céréales du Maroc s'est trouvée réduite de 80 % en 1937 par rapport à 1936, elle a doublé en 1938 par rapport à 1937, tout en ne représentant que 41 % de l'exportation de 1936.

EXPORTATIONS	1936	1937	1938
Blé dur	116.552	240	19.616
Blé tendre ..	704.111	451.775	1.148.771
Orge	2.955.533	215.349	410.174
Maïs	637.802	63.218	95
Avoine	104.544	83.398	270.980
Sorgho	255.892	717	4.288
Millet	25.955	13.391	24.687
Alpiste	80.846	88.617	76.823
TOTAL ..	4.881.235	916.705	1.955.434

Les valeurs d'exportation applicables à l'ensemble de ce groupe, après avoir fléchi en 1937 (121.805.049 fr.) par rapport à 1936 (286.172.570 fr.) se trouvent en reprise en 1938 (274.047.790 fr.).

Les importations de céréales que le Maroc a été contraint de pratiquer en 1938, se sont élevées à 68.378.512 francs pour un tonnage de 858.490 quintaux contre 145 millions de francs représentant pour 1936 un tonnage de 1.225.000 quintaux.

Légumineuses

La culture des légumineuses qui entre dans l'assolument normal des cultures européennes au Maroc, s'est étendue depuis plusieurs années dans les exploitations agricoles indigènes.

La production des pois ronds en milieu européen a continué d'évoluer vers les cultures sur contrats passés avec des maisons qui revendent ces produits comme semences.

Les pois de semence ont fourni 65.083 quintaux à l'exportation en 1938, contre 87.567 quintaux en 1937. Les pois de casserie, 52.663 quintaux contre 57.358 quintaux. Les pois chiches surtout produits par l'indigène ont donné lieu à un mouvement d'exportation fort

appréciable : 65.554 quintaux en 1938 contre 54.087 quintaux en 1937. Les haricots secs, dont l'exportation était de 516 quintaux en 1937, marquent une certaine reprise à 3.185 quintaux en 1938. Par contre, les exportations de fèves et féverolles de 169.295 quintaux en 1937 fléchissent à 132.022 quintaux en 1938, ainsi que les lentilles : 32.860 quintaux en 1937 contre 25.192 quintaux en 1938.

L'ensemble du groupe (pois de semences, pois de casserie, pois chiches, lentilles, haricots, fèves et féverolles et autres légumes secs) se situe globalement à 344.549 quintaux exportés en 1938, contre 402.427 quintaux en 1937 et 437.775 quintaux en 1936.

Les valeurs d'exportation pour l'ensemble du groupe « Légumineuses » atteignent 53.940.186 francs en 1938, contre 47.300.485 francs en 1937 et 38.588.648 francs en 1936.

Le prix moyen au quintal, qui était pour ce groupe de 88 francs en 1936, s'est élevé à 156 francs en 1938.

En ce qui concerne spécialement l'exportation de fèves, lentilles, pois chiches, sur la France, qui a été pour 1938 de 202.316 quintaux, d'une valeur de 33 millions 781.000 francs, il apparaît que le Maroc intervient pour 22 % dans l'approvisionnement de la métropole, dont les besoins ont été pour 1938 de 859.406 quintaux pour une valeur d'importation de 154 millions 406.000 francs.

Enfin, il y a lieu de faire remarquer que le Maroc qui était importateur de légumes secs pour 55.195 quintaux en 1936, 32.912 quintaux en 1937, n'a importé en 1938 que 25.203 quintaux d'une valeur de 7.271.111 francs.

Agrumes

Le groupe des agrumes progresse de 1936 à 1937 et à 1938 : 40.727, 94.629, 104.932 quintaux, à savoir : pour les oranges : 99.996 colis en 1936, 285.360 colis en 1937 ; 271.391 colis en 1938 ; pour les mandarines 39.461 colis en 1936 ; 100.311 colis en 1937 ; 106.859 colis en 1938 ; pour les clémentines : 37.127 colis en 1936 ; 108.639 colis en 1937 ; 143.536 colis en 1938 ; les citrons : 6.183 colis en 1937 ; 17.984 colis en 1938.

L'Espagne qui avait fourni à la France 1.766.000 quintaux en 1936, 1.008.000 quintaux en 1937, ne fournit plus que 862.445 quintaux d'oranges en 1938. La consommation totale en oranges de la France, qui était de 2.317.359 quintaux en 1936, est passée successivement à 1.897.492 quintaux en 1937, 1.514.872 quintaux en 1938, ce qui constitue une sérieuse diminution dans l'approvisionnement de la métropole.

L'approvisionnement de la métropole par l'Algérie qui était de 252.764 quintaux en 1936 est passé à 340.385 quintaux en 1937 pour se réduire à 209.228 quintaux en 1938. Le Maroc qui fournissait 16.620 quintaux en 1936 est devenu fournisseur de la France pour 41.610 quintaux en 1937 et 63.761 quintaux d'oranges en 1938.

Dans l'ensemble, le Maroc a exporté, toutes destinations, un tonnage d'agrumes de 104.932 quintaux, dont 88.707 sur la France.

La valeur d'exportation des agrumes qui était de 1.169.000 francs en l'année 1934, est devenue successivement : 2.591.000 francs en 1935, 5.439.000 francs en 1936, 15.020.000 francs en 1937 et 20.783.000 francs en 1938.

Les agrumes occupent en 1938 le treizième rang dans la gamme des produits exportés, alors qu'elles n'occupaient que le vingt-troisième rang en l'année 1936.

Le prix moyen au quintal d'agrumes ressort en 1938 à 198 francs contre 158 francs en 1937 et 116 francs en 1936.

Amandes

L'allure d'exportation des amandes apparaît relativement saccadée au cours de ces dernières années. C'est que la production est très influencée par la sécheresse, le sirocco, les gelées, les maladies cryptogamiques.

Pour 5 millions d'amandiers recensés au Maroc, dont 4.360.000 en rapport (3.840.000 chez les indigènes et 520.000 chez les Européens), la production en amandes décortiquées escomptable en année moyenne, se situe à 35.000 quintaux. En année particulièrement favorable, cette production peut s'élever à 80.000 quintaux.

Les exportations de 1930 à 1937 ont été les suivantes : 10.932, 19.508, 16.268, 19.955, 14.394, 5.729, 12.973, 30.320 quintaux.

Les quantités d'amandes décortiquées contrôlées à l'exportation en 1938 ont été de 18.062 quintaux.

Les clients acheteurs d'amandes du Maroc ont été, en 1938, la France : 5.303 quintaux contre 7.294 quintaux en 1937 et 2.510 quintaux en 1936 ; l'Angleterre : 9.149 quintaux en 1938 contre 18.622 quintaux en 1937 et 9.042 quintaux en 1936 ; l'Allemagne : 2.586 quintaux en 1938 contre 1.813 quintaux en 1937.

En 1938, il a été exporté, durant les seuls mois d'août, septembre et octobre, 12.887 quintaux d'amandes décortiquées sur une exportation totale de l'année de 18.062 quintaux.

Pour l'année 1938, l'exportation des amandes décortiquées représente une valeur de 31.084.000 francs (amandes douces : 25.698.000 fr., et amandes amères : 5.383.000 fr.), contre 38.513.381 francs en 1937 et 10 millions 349.683 francs en 1936.

Le prix moyen au quintal qui se situait à 797 francs en 1936 se relève à 1.261 francs en 1937 et 1.720 francs en 1938.

En 1938, le Maroc a approvisionné la métropole seulement pour 12 % des besoins de celle-ci (importations globales de la France en amandes décortiquées : 41.178 qx, dont 5.303 du Maroc).

Pommes de terre

L'exportation des pommes de terre qui était de 71.458 quintaux en 1936 s'est élevée à 105.969 quintaux en 1937 et 100.663 quintaux en 1938.

Les expéditions sur la France ont été en 1936, 1937 et 1938, respectivement, de 70.348, 69.625 et 54.426 quintaux. Celles sur l'Angleterre, de 514, 32.860 et 41.197 quintaux.

Le nombre de colis de pommes de terre agréés à l'exportation par les services chargés du contrôle de la qualité a été de 371.724 colis en 1938, contre 397.593 colis en 1937 et 285.565 colis en 1936.

Le tableau suivant donne la répartition des envois pour les principaux pays clients au cours des années 1936, 1937 et 1938 (quantités en colis) :

Année 1936	
France	259.172
Maroc espagnol	12.081
Tanger	11.098
Angleterre	2.159
Gibraltar	502
A. O. F.	467

Année 1937	
France	255.121
Angleterre	117.553
Tanger	14.650
Argentine	3.749
A. O. F.	3.466
Gibraltar	2.495

Année 1938	
France	184.734
Angleterre	156.416
Tanger	13.500
A. O. F.	9.186
Belgique	4.964
Gibraltar	2.812

L'allure des exportations de pommes de terre du Maroc est indiquée en colis par les nombres suivants, dont le premier se rapporte à 1938 et le second à 1937 :

Janvier	2.915	1.185
Février	2.935	2.339
Mars	88.973	47.030
Avril	198.203	275.828
Mai	62.464	53.527
Juin	7.135	7.693
Juillet	5.823	6.646
Août	549	1.804
Septembre	529	63
Octobre	876	137
Novembre	713	434
Décembre	867	707

Les valeurs d'exportation afférentes ont été en 1936, 1937 et 1938, respectivement, de 5.188.139 francs, 10 millions 501.332 francs et 10.229.044 francs.

La répartition de cette dernière somme donne 5.518.450 francs sur la France et 4.215.420 sur l'Angleterre.

En 1938, le Maroc a importé des pommes de terre sous deux formes :

a) Pommes de terre de semences : 51.259 quintaux d'une valeur de 5.259.315 francs contre 56.618 quintaux en 1937 d'une valeur de 5.015.490 francs ;

b) Pommes de terre de consommation : 95.292 quintaux d'une valeur de 6.415.893 francs contre 90.057 quintaux en 1937 d'une valeur de 5.498.869 francs.

Les principaux pays fournisseurs du Maroc en pommes de terre de semences ont été, en 1938, les suivants : Angleterre, 12.753 quintaux ; France, 11.815 quintaux ; Danemark, 10.683 quintaux ; Belgique, 3.375 quintaux ; Allemagne, 2.751 quintaux.

Les principaux pays fournisseurs du Maroc en pommes de terre de consommation ont été, en 1938 : Belgique, 58.009 quintaux ; Pays-Bas, 18.875 quintaux ; France, 16.780 quintaux.

Au total, le mouvement d'affaires en pommes de terre a été de 247.214 quintaux (importations, 146.651 qx ; exportations, 100.663 qx) pour une valeur globale de 22.917.252 francs (importations, 12.688.203 fr. ; exportations, 10.229.044 fr.).

Tomates

Dans le groupe des primeurs qui représentent 2.181.786 colis exportés en 1936, 3.014.729 colis en 1937 et 3.133.765 colis en 1938, les exportations contrôlées de tomates tiennent une place prépondérante avec 1.329.616 colis en 1936, 1.897.146 colis en 1937 et 1 million 869.941 colis en 1938.

Exportations sur l'étranger

Pour l'ensemble du groupe primeurs, les quantités expédiées sur l'étranger sont passées de l'indice 100 en 1936 à l'indice 240 en 1937 et à l'indice 480 en 1938 (531.252 colis en 1938 contre 268.984 en 1937 et 109.790 colis en 1936).

Comparativement, les exportations de tomates sur l'étranger ont plus que sextuplé depuis 1936 (49.573 colis en 1936, 91.303 colis en 1937 et 249.649 colis en 1938).

La physionomie des ventes sur les différents marchés est donnée comparativement dans les colonnes ci-dessous, pour les années 1938, 1937 et 1936.

Année 1938	
Angleterre	144.944
Tanger	64.507
Suisse	29.674
A. O. F.	7.264
Gibraltar	3.505
Pays-Bas	510

Année 1937	
Tanger	60.641
Angleterre	18.542
A. O. F.	6.078
Suisse	5.941
Gibraltar	160

Année 1936	
Tanger	46.026
Algérie	8.533
A. O. F.	3.011
Gibraltar	505

Exportations sur la France

Les exportations de tomates sur la France ont été en 1936, 1937 et 1938, respectivement, de 1.279.920 colis, 1.791.470 colis, 1.610.099 colis. La répartition des tomates en France a été poussée en 1938 sur 159 villes.

Allure mensuelle des exportations

L'allure mensuelle des exportations de tomates est caractérisée dans le tableau ci-après :

Janvier	34.208	33.807
Février	62.071	25.015
Mars	63.823	17.391
Avril	403.394	305.338
Mai	949.014	1.107.689
Juin	132.031	232.631
Juillet	»	»
Août	»	»
Septembre	»	»
Octobre	25.120	19.267
Novembre	103.617	84.303
Décembre	89.917	42.378

Le premier nombre indique les quantités en colis contrôlées à l'exportation en 1938, le second se rapporte aux quantités en colis en 1937.

Allure décadaire des envois sur la France

La comparaison des envois décadaires au cours des années 1936, 1937 et 1938, par rapport aux années 1935 et 1934, démontre un effort très net de précocité avec une répartition convenablement progressive pour les 1^{res}, 2^{es} et 3^{es} décades d'avril et de mai 1936, 1937 et 1938.

En 1935, les exportations décadaires d'avril au 10 juin s'opèrent de la façon suivante :

a) Exportations stationnairement faibles de 16.818 colis (1^{re} décade d'avril), 20.835 colis (2^e décade d'avril), 12.447 colis (3^e décade d'avril) ;

b) Exportations encore faibles de 86.203 colis (1^{re} décade de mai), puis ascension brutale à 310.469 colis pour la 2^e décade de mai, à 369.112 colis pour la 3^e décade de mai et à 447.629 colis pour la 1^{re} décade de juin (1^{er} au 5 juin).

Dès 1936, la répartition des envois par décade se régularise pour aboutir en 1938 à des envois pour les :

a) 1^{re}, 2^e, 3^e décades d'avril : 32.954, 115.517, 241.882 colis ;

b) 1^{re}, 2^e, 3^e décades de mai : 242.438, 367.733, 283.665 colis ;

c) 1^{re} décade de juin (1^{er} au 5 juin) : 110.111 colis.

Epoques des envois de tomates sur les pays étrangers

L'allure des exportations de tomates du Maroc apparaît comme suit au cours de 1938 pour les principaux pays clients du Maroc :

L'Angleterre reçoit 144.994 colis qui se répartissent sur les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre. Les chiffres qui se rapportent à cette répartition sont, dans l'ordre, les suivants : 2.649, 2.967, 686, 1.599, 13.406, 3.580, 17.090, 67.278, 35.739.

Pour la zone internationale de Tanger qui a reçu 64.507 colis, la répartition s'est faite sur les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre (2.169, 1.640, 1.494, 7.769, 23.079, 13.480, 3.785, 60, 60, 4.561, 2.980, 3.130).

La Suisse a reçu en 1938, 29.674 colis qui se répartissent sur février, mars, avril, mai, juin, novembre et décembre (1.202, 434, 1.487, 13.678, 2.633, 6.646, 3.586).

L'A.O.F. a reçu du Maroc en 1938, 7.264 colis de tomates qui se répartissent sur les mois de janvier, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre (146, 429, 186, 28, 269, 1.289, 2.722, 1.194, 1.116).

Gibraltar a reçu du Maroc, au cours de l'année 1938, 3.505 colis de tomates qui se répartissent sur les mois de janvier, mars, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre (78, 54, 158, 219, 183, 239, 733, 723, 744, 374).

Des statistiques anglaises, il ressort que les importations de tomates effectuées par l'Angleterre en 1937 et 1938 se font en janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre et décembre. Les moyennes respectives qui se rapportent à ces mois sont de l'ordre de 450.000, 425.000, 800.000, 1.200.000, 900.000, 110.000, 700.000, 550.000 colis.

Des statistiques suisses, il ressort que les importations de tomates effectuées par la Suisse en 1937 et 1938 se font en mars, avril, mai, juin, octobre, novembre, décembre. Les moyennes respectives qui se rapportent à ces mois sont de l'ordre de 45.000, 55.000, 60.000, 55.000, 30.000, 40.000, 30.000 colis.

Place occupée par la tomate dans l'exportation marocaine

En 1938, la tomate occupe la dixième place dans la gamme des produits exportés. Elle se place immédiatement après les peaux (41.057.000 fr.) et avant l'orge (32.551.000 fr.).

La valeur globale d'exportation indiquée dans les statistiques douanières du Maroc est, pour 1938, de 35.164.000 francs sur une valeur totale des exportations de primeurs de 67.306.000 francs. La valeur d'exportation de tomates marocaines sur l'étranger a été de 4.215.753 francs en 1938 contre 792.053 francs en 1937.

Légumes desséchés

Durant l'année 1938, le Maroc a exporté des nioras pour une valeur de 4.762.465 francs contre 2.936.434 francs en 1937, contre 906.417 francs en 1936.

Depuis 1934, l'exportation a été régulièrement croissante : 2.992 quintaux en 1934, 3.763 en 1935, 4.947 en 1936, 6.950 en 1937, et s'est accentuée en 1938 avec 11.058 quintaux.

Les envois de nioras se font sur contingent à destination de l'Algérie. Ces contingents ont été successivement de 6.000 quintaux en 1936-1937 ; de 8.000 quintaux en 1937-1938 et de 14.000 quintaux en 1938-1939 (dont 2.000 quintaux de contingent supplémentaire).

Il n'y a pas d'industrie de mouture au Maroc et la consommation marocaine qui est de l'ordre de 2.000 quintaux fait appel aux livraisons algériennes.

Le broyage des nioras en vue de la transformation en poivre rouge s'opère en Oranie dans une dizaine d'usines susceptibles de livrer un produit aussi fin que celui de Hongrie.

Le nombre croissant des usines de mouture en Oranie laisse prévoir une demande plus accrue de nioras sur le marché de Berkane.

Du rapport des valeurs et des quantités, il ressort que le prix moyen au quintal des nioras exportés du Maroc a été de 430 francs en 1938, contre 183 francs en 1936.

(à suivre)

**RENSEIGNEMENTS
SUR LA PRODUCTION DES AGRUMES**

CHAPITRE PREMIER — LA PRODUCTION MONDIALE.

GÉNÉRALITÉS

La consommation des fruits en général et celle des agrumes en particulier a pris une grande extension dans presque tous les pays du monde, principalement depuis la guerre mondiale 1914-1918.

Les raisons de cette augmentation sont multiples, mais les principales sont les suivantes :

Création de grands centres urbains dans la plupart des pays

Ces agglomérations industrielles ou commerciales constituent en effet des points de consommation importants et offrent un débouché suffisamment régulier pour permettre un approvisionnement massif et un écoulement rémunérateur même pour des fruits de provenance lointaine.

Réalisation de liaisons maritimes et terrestres rapides entre tous les pays

Les moyens de transport employés pour assurer ces liaisons grâce soit à une rapidité de plus en plus grande et à un aménagement rationnel, soit aux multiples applications du « froid », rendent possible l'envoi à de grandes distances de fruits de toutes sortes avec des garanties de bonne conservation suffisantes.

Etablissement de règles de standardisation

L'application de ces règles et la sécurité qu'elles donnent aux acheteurs en gros rendent faciles les opérations commerciales par quantités importantes, sans vérification de la qualité, de la nature et du poids de chaque colis.

Développement rapide des plantations dans toutes les régions dont la nature des terres le permet

Cette extension des surfaces consacrées à l'arboriculture fruitière est due principalement aux perfectionnements de la science agricole d'une part, des méthodes ou moyens permettant le captage des eaux et l'irrigation, d'autre part.

Pour les agrumes :

La concurrence ainsi créée sur les grands marchés de consommation et la répartition des productions des différents pays sur l'ensemble de l'année ont provoqué l'abaissement des prix à un niveau qui, tout en restant encore rémunérateur, met les fruits à la portée de la grande masse des populations.

On estime actuellement la production mondiale des agrumes à environ 6 millions de tonnes par an, sur lesquelles les deux tiers environ sont des oranges « d'hiver », c'est-à-dire que leur maturité s'échelonne entre novembre et avril, le tiers restant étant livré à la consommation entre avril et novembre, sont appelées oranges « d'été ».

Les principaux pays dans lesquels les agrumes sont cultivés commercialement sont les suivants (ordre alphabétique).

I. — ALGÉRIE.

1° *Superficie plantée en agrumes (1938) :*

Orangers	6.300 ha.	environ
Mandariniers et clémentiniers.	4.500 ha.	—
Citronniers	500 ha.	—
	<hr/>	
	11.300 ha.	—

2° *Production en 1937-1938 :*

Oranges	505.000 qx
Mandarines et clémentines	450.000 qx
Citrons	45.000 qx
	<hr/>
	1.000.000 qx

3° *Exportation en 1937 :*

341.000 quintaux d'oranges.
317.000 quintaux de clémentines et mandarines.

4° *Variétés dominantes.* — Navels blondes, maltaises, sanguines.

5° *Campagne.* — Oranges d'hiver, novembre à mai.

6° *Clients.* — France presque uniquement.

7° *Organisation commerciale de vente en commun.* — Néant.

8° *Contrôle à l'exportation.* — Effectué par l'O.F.A.L.A.C.

II. — AUSTRALIE.

- 1° *Superficie plantée en agrumes (1937)* :
- | | |
|--------------------------------|------------|
| Orangers et mandariniers | 23.000 ha. |
| Citronniers | 2.000 ha. |
| Autres agrumes | 1.000 ha. |
- 2° *Production annuelle en chiffres ronds* :
- | | |
|-----------------------------|--------------|
| Oranges et mandarines | 1.000.000 qx |
| Citrons | 200.000 qx |
| Divers | 50.000 qx |
- 3° *Exportation*. — Oranges : 500.000 caisses.
 4° *Campagne*. — Oranges d'été. — Mai à décembre.
 5° *Variétés les plus cultivées*. — Washington Navel, Valencia Late.
 6° *Clients principaux*. — Angleterre et Canada.
 7° *Organisation commerciale de vente*. — Sous le contrôle du Gouvernement.
 8° *Contrôle gouvernemental à l'exportation*.

III. — BRÉSIL.

- 1° *Superficie plantée en agrumes*. — 50.000 hectares environ.
 2° *Production annuelle moyenne*. — 5.000.000 de quintaux environ.
 3° *Exportation en 1936*. — 1.360.000 quintaux environ.
 4° *Campagne*. — Oranges « d'été » mai à novembre.
 5° *Variétés les plus cultivées*. — Bahia (précoce, sans pépin) ; Sélecta (précoce) ; Péra (tardive, peu de pépins) ; Valencia.
 6° *Clients principaux*. — Etats-Unis, Canada, Argentine (20 %) ; Angleterre (60 %) ; Pays-Bas (9 %) ; France (5 %).
 7° *Contrôle gouvernemental*. — Sur l'état sanitaire des plantations, sur la date de début de la récolte, standardisation contrôlée à l'exportation.

IV. — CHYPRE.

- 1° *Exportation en 1936*. — 455.310 quintaux d'oranges environ ; 124.220 quintaux de citrons.
 2° *Campagne*. — Oranges d'hiver (décembre-mars).
 3° *Variété la plus cultivée*. — Jaffa.
 4° *Clients*. — L'Angleterre principalement.
 5° *Organisation de vente en commun*. — En cours de réalisation.
 6° *Contrôle à l'exportation*. — Par un organisme officiel.

V. — CHINE.

La Chine produit des oranges (variétés sans pépins. Suet Kom) et des mandarines.
 Ses envois ont été faits sur l'Angleterre depuis 1936.

VI. — EGYPTÉ.

- 1° *Superficie plantée en agrumes (1937)*. — 15.200 hectares.
 2° *Production globale en 1936*. — 1.220.000 quintaux environ.
 3° *Exportation en 1936*. — Oranges : 15.000 quintaux environ ; mandarines : 40.000 quintaux environ.
 4° *Campagne*. — Oranges d'hiver (décembre à avril).
 5° *Variété cultivée pour l'exportation*. — Valencia.
 6° *Organisation de vente en commun*. — Néant.
 7° *Contrôle d'exportation*. — Par un organisme officiel.

VII. — ESPAGNE.

- 1° *Superficie plantée en agrumes*. — 120.000 hectares environ.
 2° *Production annuelle moyenne globale*. — 13 millions 500.000 quintaux.
 3° *Exportation en 1936*. — 6.890.000 quintaux.
 4° *Campagne*. — Oranges d'hiver (novembre à avril).
 5° *Variétés les plus cultivées*. — Valencia, Navel, Sanguines (maltaises).
 6° *Clients*. — France, Angleterre et tous les pays d'Europe occidentale.
 7° *Contrôle à l'exportation*. — Néant.

VIII. — ETATS-UNIS.

- 1° *Superficie plantée en agrumes*. — 320.000 hectares.
 2° *Production en 1937-1938* :
- | |
|-------------------------------------|
| Oranges : 51.319.000 caisses ; |
| Grape-fruits : 29.720.000 caisses ; |
| Citrons : 5.724.000 caisses, |
- représentant environ 33.000.000 de quintaux.
 3° *Exportation en 1936* :
- | |
|------------------------------------------|
| Oranges : 4.241.000 caisses environ ; |
| Grape-fruits : 977.000 caisses environ ; |
| Citrons : 638.000 caisses environ, |
- représentant environ 450.000 quintaux.
 4° *Campagne*. — Oranges « d'été » : exportation sur l'Europe (juillet à octobre).
 5° *Variétés cultivées pour l'exportation*. — Navel, Valencia, Sanguines.
 6° *Clients principaux*. — Canada, Angleterre, France, Europe occidentale.
 7° *Organisation de vente en commun*. — A formes coopératives.
 8° *Contrôle à l'exportation*. — Par organisme officiel.

IX. — ITALIE.

- 1° *Superficie plantée en agrumes*. — 75.600 hectares.
 2° *Production globale annuelle moyenne*. — 6 millions à 7 millions de quintaux.
 En 1936 :
- | |
|----------------------------------|
| Oranges : 4.000.000 de quintaux. |
| Mandarines : 600.000 quintaux. |
| Citrons : 3.000.000 de quintaux. |
- 3° *Campagne*. — Oranges d'hiver (décembre à avril), citrons toute l'année.
 4° *Clients*. — Angleterre, France, Suisse, Belgique.
 5° *Organisation gouvernementale de contrôle et de ventes à l'étranger obligatoire*.

X. — AMÉRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

(Jamaïque, Trinité, Honduras)

- 1° *Exportation en 1936*. — Grape-fruits, oranges douces : 257.000 caisses ; oranges amères : 89.000 caisses.
 2° *Campagne*. — Oranges d'hiver (octobre à avril).
 3° *Clients*. — Angleterre, Canada, Nouvelle-Zélande, Bermudes.
 4° *Contrôle à l'exportation*. — Par organisme officiel.

XI. — JAPON.

- 1° *Production en 1936.* — 464.000 tonnes métriques d'oranges et mandarines.
- 2° *Exportation en 1936.* — 26.645 tonnes métriques d'oranges et mandarines.
- 3° *Clients principaux.* — U.S.A., Mandchouko, U.R.S.S.

XII. — MEXIQUE.

- 1° *Production annuelle.* — 1.113.000 quintaux d'oranges ; 216.000 quintaux de citrons.
- 2° *Client.* — Continent américain.

XIII. — PALESTINE.

- 1° *Superficie plantée en agrumes.* — 30.000 hectares, dont 85 % en oranges et 15 % en grape-fruits.
- 2° *Production globale en 1936.* — 12 à 13 millions de caisses en moyenne, soit 2.750.000 quintaux environ.
- 3° *Exportation en 1936.* — 10.792.000 caisses, dont 1.500.000 en grape-fruits.
- 4° *Campagne.* — Oranges d'hiver, novembre à mai ; citrons d'hiver, novembre à mars ; grape-fruits, novembre à juin.
- 5° *Principales variétés d'oranges cultivées.* — Navel, Maltaise, Jaffa.
- 6° *Clients.* — France, Angleterre (70 %), Allemagne, Pologne, Suède, Belgique, Suisse, Tchécoslovaquie.
- 7° *Organisation de vente en commun.* — Jaffa Citrus fruits Exchange.
- 8° *Contrôle à l'exportation.* — Par organisme officiel.

XIV. — SYRIE.

- 1° *Superficie plantée en agrumes en 1937.* — 4.000 hectares.
- 2° *Production annuelle globale.* — 400.000 quintaux.
- 3° *Exportation en 1936.* — 340.000 caisses, dont 240.000 de citrons.
- 4° *Clients.* — France et Angleterre.

XV. — TUNISIE.

- 1° *Superficie plantée en agrumes.* — 1.750 hectares.
- 2° *Production annuelle globale.* — 150.000 quintaux.
- 3° *Exportation en 1937.* — 53.847 quintaux d'oranges ; 16.668 quintaux de mandarines et clémentines ; 13.514 quintaux de citrons.
- 4° *Campagne.* — Oranges d'hiver (novembre à mars).
- 5° *Variétés d'oranges les plus cultivées.* — Groupe des variétés maltaises.
- 6° *Clients.* — France principalement.
- 7° *Organisation de vente en commun.* — Néant.
- 8° *Contrôle.* — Facultatif à l'exportation : assuré par l'organisme officiel O.T.U.S.

XVI. — TURQUIE.

- 1° *Superficie plantée.* — 3.550 hectares environ.
- 2° *Production en 1937.* — Oranges : 864.140 quintaux ; mandarines : 33.350 quintaux ; citrons : 47.300 quintaux.
- 3° *Clients.* — Les seules exportations portent sur les oranges et sont effectuées vers l'U.R.S.S.
- 4° *Contrôle à l'exportation.* — Par organisme officiel.

XVII. — UNION SUD-AFRICAINE.

- 1° *Superficie plantée.* — 15.000 hectares d'orangers ; 3.000 hectares de citronniers, grape-fruits et mandariniers.
- 2° *Production en 1937.* — 1.500.000 quintaux, se décomposant comme suit : 5.000.000 de caisses d'oranges ; 500.000 caisses de citrons et grape-fruits.
- 3° *Exportation en 1936.* — Oranges : 2.500.000 caisses environ ; citrons : 45.000 caisses environ ; grape-fruits : 350.000 caisses environ ; mandarines : 10.000 caisses environ.
- 4° *Campagne.* — Oranges d'été (avril à octobre).
- 5° *Variétés d'oranges cultivées.* — Navel, Valencia, Jaffa.
- 6° *Clients.* — Angleterre (90,85 %), France, Hollande, Suisse, Allemagne, Suède.
- 7° *Organisation commerciale.* — Fruit Grower Co-operative Exchange of South Africa.
- 8° *Contrôle.* — A la production et à l'exportation : par organismes officiels.

Situation mondiale des agrumes en 1937-1938
(en chiffres ronds)

750.000 hectares de plantations.
70.000.000 de quintaux de production.

CHAPITRE II. — LES AGRUMES DU MAROC.

La culture des agrumes, est au Maroc, bien antérieure à l'occupation française. On rencontre, en effet, des aurantiacées spécialement orangers, citronniers, bigaradiers et cédratiers dans de nombreuses propriétés indigènes et dans presque toutes les régions du Maroc. Dans certaines zones du Protectorat dont le climat est plus spécialement favorable, existent des plantations très importantes constituées par les « fellahs » indigènes depuis de très nombreuses années. Cela explique la vocation agrumicole du Maroc et la rapide extension des surfaces que les colons européens ont consacrées à cette spéculation arboricole dès que la paix et la tranquillité eurent été rétablies dans tout l'Empire chérifien.

Inventaire des plantations d'agrumes au Maroc

Les premières plantations européennes remontent à 1921-1922. Durant plusieurs années, la progression des surfaces plantées fut assez faible puisqu'en 1926 on ne relevait que 300 hectares environ. Mais le rythme s'est accéléré ensuite chaque année ainsi que le montrent les chiffres suivants :

1928 : 600 à 700 hectares ;
1932 : 1.400 à 1.500 hectares ;
1935 : 2.800 hectares ;
1937 : 4.340 hectares ;
1938 : 5.500 hectares en chiffres ronds.

Sur ces 5.500 hectares sont complantés :
3.300 hectares en orangers (dont 2.500 Navels) ;
1.700 hectares en clémentiniers ;
450 hectares en mandariniers ;
119 hectares en citronniers ;
25 hectares en pomelos et grape-fruits ;
20 hectares en divers.

5.614 hectares.

Le rythme des plantations est d'environ 1.000 hectares par an.

La répartition par région des orangeries européennes était la suivante au 1^{er} avril 1937 :

Maroc oriental : 400 hectares ;
Région de Taza : 25 hectares ;
Région de Fès-Ouerrha : 250 hectares ;
Région de Meknès : 550 hectares ;
Région du Rharb-Ouezzane : 1.500 hectares ;
Région de Rabat : 485 hectares ;
Région de Casablanca-Tadla-Doukkala : 705 hectares ;
Région de Marrakech et Sud : 485 hectares.

Les plantations indigènes comportent, d'après les recensements récents, 520.000 arbres environ, disséminés sur l'ensemble du territoire de la zone française de l'Empire chérifien.

Quoique les peuplements qu'ils constituent soient très hétérogènes comme densité d'arbres, on peut estimer qu'ils correspondent approximativement, dans chaque région, aux surfaces suivantes :

Maroc oriental	160 hectares
Région de Taza	50 —
Région de Fès-Ouerrha	130 —
Région de Meknès	30 —
Région du Rharb-Ouezzane	150 —
Région de Rabat	200 —
Région de Beni-Mellal	160 —
Région de Marrakech	830 —
Région du Sous	70 —
	<hr/>
	1.800 hectares

NOTE

sur l'activité de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation pendant les six premiers mois de l'année 1939.

Depuis le début de l'année, l'activité de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation a porté surtout sur le développement des ventes à l'extérieur par une propagande active et par la recherche de nouveaux débouchés.

ACTION INTÉRIEURE

Au point de vue intérieur, l'Office chérifien de contrôle et d'exportation pendant les six premiers mois de l'année 1939 a réuni neuf commissions spéciales qui ont permis de mettre au point diverses questions techniques intéressant spécialement les usagers.

A. — *Commission « Transports » du 17 janvier 1939* : au cours de cette réunion ont été signalés les premiers résultats de l'étude des tarifs de transport de bout en bout des primeurs.

B. — *Commission « Primeurs » du 8 février 1939* : elle a étudié l'exportation des tomates sur l'Angleterre.

C. — *Commissions « Primeurs-Transports » du 23 mars 1939* : la Commission des transports qui s'est réunie conjointement avec la Commission des primeurs, a fixé la date du début des accords pris lors de la Conférence plénière des transports tenue à Paris le 22 novembre 1938. Cette conférence avait pour but d'assurer pendant la campagne d'exportation, un écoulement normal et régulier des primeurs et des pommes de terre sur la France.

D. — *Commission « Primeurs-Transports » du 30 mars 1939* : au cours d'une nouvelle réunion de ces commissions, les poids bruts normaux des colis de primeurs ont été arrêtés.

E. — *Commission « Fruits-Transports » du 13 avril 1939* : le but de cette réunion était la fixation des poids bruts normaux des colis de fruits.

De plus, les commissions portuaires de Safi et de Casablanca, émanations de la « Commission spéciale Conserves alimentaires », chargées d'examiner la qualité des sardines destinées à l'industrie, se sont réunies le 3 mars 1939 pour demander aux usagers d'arrêter momentanément la fabrication de conserves de sardines en vue de l'exportation et le 5 juin 1939 pour permettre à nouveau la fabrication.

F. — *Commission de discipline des prix du 28 février 1939* : cette commission a examiné divers problèmes tendant à stabiliser les prix des conserves de sardines sur les marchés étrangers.

G. — *Commission de discipline des prix du 30 juin 1939* : cette commission s'est réunie à nouveau pour reprendre la question de stabiliser le prix des conserves de sardines destinées aux marchés étrangers, en favorisant dans la répartition du contingent les usines qui vendraient aux plus hauts cours.

H. — *Commission spéciale « Fruits » du 15 juin 1939* :

1^o L'Office chérifien de contrôle et d'exportation a promis à cette réunion de faire des démarches pour l'exonération des droits de porte sur les oranges destinées aux marchés étrangers ;

2^o D'étudier la question pour interdire le transport en vrac des agrumes ;

3^o L'étude de standards nouveaux pour les oranges et mandarines de petits calibres.

I. — *Commission spéciale « Céréales et graines diverses » du 16 juin 1939* : cette commission a pris une série de mesures concernant l'exportation des céréales et graines diverses pour la prochaine campagne (établissement de standards « Éléments mobiles » récolte 1939), recherche de débouchés, etc.

ACTION EXTÉRIEURE

L'action extérieure de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation s'est appuyée sur un gros effort de publicité réalisé notamment dans les marchés étrangers.

Publicité

La publicité a été faite dans la presse belge, hollandaise, suisse et française. La publicité en Suisse préparera et appuiera les « Journées marocaines » qui sont en cours d'organisation et qui auront lieu en octobre-novembre prochains.

Dans la métropole, la publicité qui a été réalisée constitue seulement un rappel de propagande antérieure et a été faite dans les revues, hebdomadaires et journaux, soit qui présentent le plus d'intérêt pour la production marocaine, soit qui sont largement diffusés à l'étranger.

La plus grosse partie du programme a déjà été réalisée, le solde est prévu pour reprendre cette publicité à l'époque de la campagne d'exportation d'automne.

En outre, divers tracts, menus, cartes, dépliants et imprimés de propagande, tant en anglais qu'en français, sont largement diffusés dans la clientèle du Maroc et aux diverses manifestations économiques auxquelles l'Office chérifien de contrôle et d'exportation a participé :

Concours général agricole de Paris ;

Train-exposition de l'Afrique du Nord (passage dans quatorze villes du Nord et de l'Ouest de la France) ;

Foire de Lyon ;
 Concours des jolies parures de France ;
 Foire d'Alger ;
 Exposition au Salon des artistes français.

A l'étranger :

Foire de printemps d'Utrecht ;
 Exposition internationale de New-York.
 Foire de Paris ;
 Foire de Bordeaux ;
 Exposition du Progrès social à Lille ;
 Foire de Marrakech ;
 — de Fès ;
 — de Rabat ;
 — de Casablanca.

L'Office chérifien de contrôle et d'exportation doit participer en outre à :

Foire de Marseille ;
 Foire de Cologne ;
 Foire d'automne d'Utrecht ;
 Journées marocaines en Belgique et en Suisse ;
 Womans'Fair à Londres ;
 Foire de Batavia ;
 Salon de la France d'outre-mer ;
 Foire de Meknès ;
 Foire de Mogador.

A Paris, l'Office chérifien de contrôle et d'exportation a organisé des expositions permanentes, rue des Pyramides, à l'hôtel Ambassador, au siège de la Compagnie des chargeurs réunis, dans le hall du building « Atlantic City » à New-York.

A l'occasion de la « Grande quinzaine impériale française », l'Office chérifien de contrôle et d'exportation a participé à l'aménagement de vitrines dans différents grands magasins de Paris : « Aux Trois Quartiers », « Galeries Lafayette », « Printemps », « Bon Marché », « Félix Potin », etc.

Toutes ces manifestations ont été exécutées en liaison étroite avec le service du commerce et de l'industrie, qui a apporté à l'Office son plus bienveillant concours.

L'Office chérifien de contrôle et d'exportation a également aménagé à la Maison d'accueil de la gare Deland, des vitrines où sont présentés les produits marocains et plus spécialement ceux de l'artisanat.

Contingents

Au cours de ce semestre, l'Office chérifien de contrôle et d'exportation a pris part aux discussions qui ont eu lieu à Paris au sujet des contingents à attribuer par la métropole au Protectorat pour la campagne 1939-1940.

En raison des contacts très étroits qu'il a avec les producteurs et exportateurs, l'Office chérifien de contrôle et d'exportation est en mesure de connaître exactement leurs désirs.

L'Office chérifien de contrôle et d'exportation a pris part en tant qu'expert de la délégation marocaine aux accords interprofessionnels tripartites qui ont précédé la Conférence interministérielle.

Au cours de ces réunions, ont été fixés les principaux chiffres du contingent sur lesquels les représentants des producteurs et exportateurs de la métropole, de l'Algérie et du Maroc se sont mis d'accord. La question de l'harmonisation entre les expéditions en fin de campagne de tomates d'Algérie et du Maroc a été également réglée à ces réunions, de même que celles ayant trait à l'arrêt à certaines époques de l'exportation de divers produits marocains.

Au cours de la Conférence interministérielle qui a suivi, ces accords interprofessionnels ont été adoptés et le texte de ces accords a été joint au procès-verbal de la Conférence interministérielle.

En vue de cette conférence interministérielle, l'Office chérifien de contrôle et d'exportation a donné son avis sur les chiffres de contingent à demander à la métropole et également sur les rubriques nouvelles pour lesquelles des contingents étaient intéressants pour l'économie marocaine.

Enfin, l'Office chérifien de contrôle et d'exportation a fait toutes les enquêtes nécessaires en vue de la répartition par licences entre les exportateurs, des produits habituellement ainsi répartis, particulièrement les conserves alimentaires.

Recherche des débouchés

Une enquête générale a été faite auprès des conseillers et attachés commerciaux près des ambassades et légations de France à l'étranger, en vue de perfectionner l'organisation des correspondants de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation dans les pays étrangers. Le rôle de ces correspondants, nommés en complet accord avec les attachés commerciaux, est, en observant et prospectant le marché du pays de leur résidence, de signaler toutes les possibilités de débouchés pour la production marocaine.

Les principaux résultats obtenus par la prospection de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation sont les suivants :

Angleterre. — En Angleterre, les exportations de tomates, qui avaient donné entière satisfaction au cours de l'année 1938, se sont ralenties au printemps 1939 par suite des conditions climatologiques peu favorables. Ces exportations ont repris d'une façon très satisfaisante pendant les mois de mai et juin.

Pour que le Maroc soit en mesure d'approvisionner régulièrement le marché anglais et d'intéresser ainsi d'une façon suivie les importateurs britanniques, il importe que le Protectorat s'organise pour exporter ses primeurs d'une façon très régulière de novembre à mai. Il faut pour cela pousser l'étude des variétés susceptibles de bien s'acclimater dans les diverses régions productrices du Maroc, organiser et coordonner la production dans ces diverses régions, pour que les expéditions du Protectorat se succèdent sans discontinuer.

Dès que ce but sera atteint, le Maroc pourra sur ce marché concurrencer la production des îles Canaries.

En ce qui concerne les tomates, le marché anglais est maintenant acquis à la production marocaine et les exportations ont été en nette progression, 70.200 colis pendant le premier semestre 1939, contre 24.800 pendant la même période en 1938.

En ce qui concerne les pommes de terre, les exportations sur la Grande-Bretagne ont fait une grande progression, à tel point que les exportations sur ce marché dépassent le double des exportations faites en franchise sur la métropole, 400.500 colis de pommes de terre ont été expédiés sur la Grande-Bretagne pendant le premier semestre 1939 contre 156.416 colis pendant la même période de 1938. Ce succès permet d'espérer un développement appréciable de cette culture.

A la suite des exportations satisfaisantes faites l'an dernier, les cultures d'oignons type Valence ont été étendues et des expéditions importantes sur la Grande-Bretagne auront lieu au cours du deuxième semestre 1939.

Des exportations de diverses autres primeurs ont été faites : carottes, petits pois, haricots verts, poivrons, melons, artichauts, et ont dans l'ensemble donné satisfaction. Dans ces mêmes conditions, des exportations de fruits frais : prunes et abricots ont été faites à la fin du printemps.

Les expéditions de conserves de sardines progressent régulièrement et auraient été très importantes si la campagne de pêche avait été moins déficitaire.

Belgique. — La Belgique offre toujours des débouchés intéressants aux vins dont les expéditions sont en progression : 29.700 hectolitres pendant les six premiers mois de 1939 contre 17.100 hectolitres pendant cette période en 1938 ; de plus, des expéditions de conserves de poissons et de diverses primeurs (tomates, pommes de terre) progressent régulièrement.

Suisse. — En Suisse, des expéditions de diverses primeurs ont été également faites. Ce pays offre des débouchés importants pour les vins marocains, qui sont très estimés par les importateurs. Malheureusement, le contingent rétrocédé au Protectorat par la métropole est très faible et les importateurs n'ont pu obtenir des permis d'importation suffisants pour permettre l'entrée en Suisse des vins pour lesquels ils ont passé des contrats en début de campagne.

Allemagne. — Malgré les difficultés des échanges avec ce pays, des exportations importantes de vins et de tomates ont été faites pour la première fois au cours de cette année sous le régime de la compensation privée. Il est très probable que ces exportations et celles d'autres primeurs se généraliseront dans l'avenir.

Pays nordiques. — Sur ces pays, des essais ont été faits au début de cette année afin d'étudier les débouchés et les modes d'expédition de différents produits. Ces essais qui ont porté sur les pommes de terre en Norvège et en Suède, sur les tomates en Suède et en Finlande, permettront des envois commerciaux au cours de l'an prochain.

Colonies françaises. — L'Office chérifien de contrôle et d'exportation s'est efforcé de favoriser l'importation au Maroc des produits des colonies françaises.

Sous l'égide de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation, une commande de bois en grumes de la Guyane française a été faite par une maison casablancaise fabriquant des emballages de primeurs.

A. O. F. — On peut espérer que prochainement les importations d'huiles d'arachides raffinées du Sénégal augmenteront sensiblement. Ces huiles serviront tout d'abord à la fabrication des conserves de poissons. Enfin, si leur prix le permet, un important débouché s'ouvrira à ces huiles pour satisfaire aux besoins de la population marocaine.

Sur l'A. O. F., les exportations de sucre, de conserves et de primeurs sont en progression. Par contre, le régime douanier ne permet pas un développement aussi rapide des exportations des autres produits marocains. Pour les territoires soumis au régime de la porte ouverte, les exportations marocaines progressent régulièrement, spécialement en ce qui concerne les conserves et les vins. Le Maroc est, par exemple, le premier fournisseur de vins au Cameroun.

Au point de vue arts indigènes, le Comptoir artisanal marocain a fait des expéditions importantes principalement aux Pays-Bas, en Angleterre, en Suisse et en Belgique.

Tous les articles de l'artisanat ont été échantillonnés dans ces pays. Cependant, certains marchés se sont jusqu'à maintenant principalement spécialisés dans l'importation de quelques articles : vannerie en Angleterre, maroquinerie et tapis en Suisse. Des prospections sont également faites dans d'autres pays : États-Unis, Brésil et pays nordiques.

Le courrier de l'Office chérifien de contrôle et d'exportation a revêtu l'importance suivante :

Au départ : 9.400 lettres ;

A l'arrivée : 9.000 lettres.

Relevé des produits contrôlés par l'O.C.E. à l'exportation pendant les 2^{mes} trimestres 1939 et 1938.

PRODUITS	UNITÉS	AVRIL	JUN	MAI	TOTAL	TOTAL
					2 ^e trimestre 1939	2 ^e trimestre 1938
Blé tendre	Quint. nets	35.903	35.238	12.186	83.327	170.174
Blé dur	»	16.453	24.711	»	41.164	»
Orge commune	»	26.022	81.620	307.110	414.752	200
Orge de brasserie	»	»	200	»	200	»
Avoine	»	15.007	6.722	7.252	28.981	57.533
Maïs	»	8.378	4.222	1.202	13.802	10
Alpiste	»	6.765	7.085	5.912	19.762	12.954
Sorgho	»	»	99	»	99	185
Millet	»	1.463	2.479	1.926	5.868	2.549
Fèves	»	12.778	14.082	36.236	63.096	16.885
Lentilles	»	1.877	2.555	2.517	6.949	2.754
Haricots secs	»	3	14	»	17	50
Pois ronds de semence ..	»	101	568	130	799	7.881
Autres pois ronds	»	614	7.945	17.113	25.672	12.712
Pois chiches	»	1.697	2.461	971	5.129	25.643
Fenugrec	»	1.258	489	3.383	5.130	2.066
Cumin	»	13	384	2.687	3.084	752
Coriandre	»	1.704	374	11.929	14.007	3.621
Graines de lin	»	1.431	733	2.531	4.695	5.989
Graines diverses	»	351	102	71	524	2.118
Amandes douces	Sacs 50 kg.	902	1.178	902	2.982	621
Amandes amères	»	160	138	167	465	77
Agrumes	Colis	25.747	2.848	327	28.922	20.121
Fruits frais	»	13	2.991	14.848	17.852	25.521
OEufs	Gr. caiss.	2.692	3.182	4.384	10.258	14.118
OEufs	Pt. caiss.	790	1.211	1.604	3.605	5.228
Pommes de terre	Colis	334.366	152.180	9.243	545.789	267.702
Primeurs	»	675.175	1.304.989	452.858	2.433.022	2.267.222
Caroubes	Quint. bruts	492	13	319	824	4.957
Nioras	»	826	»	2.701	3.527	279
Poissons frais	»	1.557	2.256	2.877	6.690	4.906
Conserves de sardines	»	4.788	5.429	7.633	17.850	26.189
Sardines salées et pressées.	»	47	93	»	140	245
Conserves de thon	»	479	847	2.098	3.424	1.194
Produits de pêche	»	34	57	373	464	769
Conserves de légumes ...	»	4.805	5.579	2.555	12.939	8.910
Conserves de fruits	»	1.113	1.905	521	3.539	10.306
Vins	Hectolitres	18.282	17.206	19.750	55.238	38.446
Crin végétal	Quint. bruts	53.863	44.801	46.337	145.001	165.120
Huile d'olive	Quint. nets	5.028	3.767	755	9.550	26.026
Sucre	Quint. bruts	6.788	19.575	16.128	42.491	36.842
OEufs congelés	»	1.966	1.227	1.486	4.679	3.080

RELEVÉ

des produits originaires et provenant de la zone française de l'Empire chérifien expédiés en franchise en France et en Algérie dans les conditions fixées par les articles 305 et 307 du code des douanes du 26 décembre 1934 et en application du décret du 1^{er} juin 1938 (période du 1^{er} juin 1938 au 31 mai 1939).

PRODUITS	Unités	CRÉDIT du 1 ^{er} juin 1938 au 31 mai 1939	TOTAL V des sorties du 1 ^{er} juin 1938 au 31 mai 1939
<i>Animaux vivants</i>			
Chevaux	Têtes	500	500
Chevaux destinés à la boucherie.	"	8.000	4.273
Mulets et mules	"	400	213
Baudets étalons	"	200	"
Bestiaux de l'espèce bovine....	"	30.000	30.000
Bestiaux de l'espèce ovine.....	"	256.500	256.500
Bestiaux de l'espèce caprine....	"	5.000	2.000
Bestiaux de l'espèce porcine....	Qx.	23.500	14.531
Volailles vivantes	"	1.250	1.221
<i>Produits et dépouilles d'animaux</i>			
Viandes fraîches, viandes réfrigérées et viandes congelées :			
A. — De porcs	"	4.000	146
B. — De moutons	"	(1) 26.750	26.404
C. — De bœuf.....	"	4.000	66
D. — De cheval.....	"	2.000	"
E. — De caprins.....	"	250	"
Viandes salées ou en saumures, à l'état cru, non préparées..	"	2.200	1.676
Viandes préparées de porcs....	"	250	128
Charcuterie fabriquée, non compris les pâtés de foie.....	"	1.200	1.063
Museau de bœuf découpé, cuit ou confit, en barillet ou en terrines	"	50	"
Volailles mortes, pigeons compris	"	500	269
Conserves de viandes	"	800	67
Boyaux	"	2.500	1.114
Laines en masse, carbonisées et déchets de laine carbonisés..	"	1.000	1.000
Laines en masse teintes, laines peignées et laines cardées....	"	"	"
Crins préparés ou frisés	"	50	16
Poils peignés ou cardés et poils en bottes	"	500	"
Graisses animales, autres que de poisson :			
A. — Suifs	"	350	350
B. — Saindoux	"	"	"
C. — Huiles de saindoux..	"	"	"
Cire	"	3.000	1.465
Oufs de volailles, d'oiseaux et de gibier frais.....	"	80.000	46.4
Oufs de volailles, d'oiseaux et de gibier séchés ou congelés.	"	15.000	5.974
Miel naturel pur	"	1.500	209
Engrais azotés organiques élaborés	"	3.000	1.135
<i>Pêches</i>			
Poissons d'eau douce, frais ; de mer, frais ou conservés à l'état frais par un procédé frigorifique (à l'exclusion des sardines)	"	(2) 11.000	8.219
Sardines salées pressées	"	7.000	6.025
Poissons secs, salés ou fumés ; poissons conservés au naturel, marinés ou autrement préparés ; autres produits de pêches.	"	53.500	53.338
<i>Matières dures à tailler</i>			
Cornes de bétail préparées ou débitées en feuilles	"	2.000	"

PRODUITS	Unités	CRÉDIT du 1 ^{er} juin 1938 au 31 mai 1939	TOTAL V des sorties du 1 ^{er} juin 1938 au 31 mai 1939
<i>Farineux alimentaires</i>			
Blé tendre en grains.....	Qx.	1.650.000	1.029.263
Blé dur en grains.....	"	200.000	69.187
Farines de blé dur et semoules (en gruau) de blé dur.....	"	60.000	1.940
Avoine en grains.....	"	250.000	250.000
Orge en grains.....	"	2.300.000	449.914
Orge pour brasserie.....	"	200.000	35.612
Maïs en grains	"	900.000	24.985
Légumes secs en grains et leurs farines :			
Fèves et féverolles	"	300.000	143.02
Haricots	"	1.000	854
Lentilles	"	40.000	31.848
Pois ronds :			
De semence	"	80.000	42.094
A casser	"	25.000	24.154
Décortiqués, brisés ou cassés.	"	15.000	13.093
Autres	"	5.000	40
Sorgho ou dari en grains.....	"	30.000	7.602
Millet en grains	"	30.000	19.678
Alpiste en grains	"	50.000	30.653
Pommes de terre à l'état frais importées du 1 ^{er} mars au 31 mai inclusivement.....			
	"	60.000	56.668
<i>Fruits et graines</i>			
Fruits de table ou autres, frais non forcés :			
Amandes	"	1.000	116
Bananes	"	150	"
Carobes, caroubes ou carouges.	"	20.000	11.478
Citrons	"	10.000	5.114
Oranges douces et amères.....	"	(1) 130.000	118.337
Mandarines et satsumas.....	"	20.000	8.670
Clémentines, pamplemousses, pomelos, cédrats et autres variétés non dénommées	"	25.000	11.742
Figues	"	100	"
Pêches, prunes, brugnons et abricots	"	1.000	760
Raisins de table ordinaires....	"	1.000	592
Raisins muscats expédiés avant le 15 septembre	"	1.000	782
Dattes propres à la consommation	"	2.000	47
Non dénommés ci-dessus y compris les figues de cactus, les prunelles et les baies de myrtille et d'airelle, à l'exclusion des raisins de vendange et moûts de vendange			
	"	1.200	1.001
Fruits de table ou autres secs ou tapés :			
Amandes et noisettes en coques.	"	2.000	"
Amandes et noisettes sans coques.	"	15.000	6.153
Figues propres à la consommation	"	300	300
Noix en coques	"	750	77
Noix sans coques	"	100	12
Prunes, pruneaux, pêches et abricots	"	1.000	"
Fruits de table ou autres, confits ou conservés :			
A. — Cuites de fruits, pulpes de fruits, raisiné et produits analogues sans sucre cristallisable ou non, ni miel			
	"	(2) 15.000	12.107
B. — Autres			
	"	(3) 5.000	4.105
Anis vert	"	10	"

(1) Dont 15.000 quintaux au maximum à destination de l'Algérie dont 10.000 ne pourront être expédiés qu'après le 1^{er} avril 1939. 10.000 quintaux destinés à des usages industriels.

(2) Dont 5.000 quintaux de cultes de fruits oreillonés.

(3) Dont 3.000 quintaux réservés aux olives conservées.

(1) Dont 15.250 au moins de viande congelée.

(2) Dont 6.000 quintaux au maximum à destination de l'Algérie

PRODUITS	Unités	CREDIT		PRODUITS	Unités	CREDIT	
		du 1 ^{er} juin 1938 au 31 mai 1939	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin 1938 au 31 mai 1939			du 1 ^{er} juin 1938 au 31 mai 1939	TOTAUX des sorties du 1 ^{er} juin 1938 au 31 mai 1939
Graines et fruits oléagineux :				<i>Poteries, verres et cristaux</i>			
Lin	Qx.	300.000	48.628	Autres poteries en terre com- mune, vernissées, émaillées, ou non	Qx.	1.200	652
Ricin	"	30.000	2.817	Perles en verre et autres vitri- fications, en grains, perces ou non, etc., fleurs et orne- ments en perles, etc.....	"	50	"
Sésame	"	5.000	"	<i>Tissus</i>			
Olives	"	7.000	4.621	Etoffes de laine pure pour ameublement	"	159	22
Non dénommés ci-dessus.....	"	10.000	1.660	Tissus de laine pure pour habillement, draperie et autres.	"	300	7
Graines à ensementer autres que de fleurs, de luzerne, de mi- nette, de ray-gras, de trèfles et de betteraves, y compris le fenugrec	"	20.000	7.178	Tapis revêtus par l'Etat chéri- fien d'une estampille garan- tissant qu'ils n'ont été tissés qu'avec des laines soumises à des colorants de grand teint.	Mq.	50.000	43.736
<i>Denrées coloniales de consommation</i>				Couvertures de laine tissées....	Qx.	150	53
Confiserie au sucre.....	"	200	149	Tissus de laine mélangée.....	"	400	329
Confitures, gelées, marmelades et produits analogues contenant du sucre (cristallisable ou non) ou du miel	"	500	497	Vêtements, pièces de lingerie et autres accessoires du vêtement en tissu ou broderie confec- tionnés en tout ou partie....	"	1.000	248
Piments	"	300	300	<i>Peaux et pelletteries ouvrées</i>			
<i>Huiles et sucs végétaux</i>				Peaux seulement tannées à l'aide d'un tannage végétal, de chè- vres, de chevreaux ou d'agneaux	"	700	209
Huiles fixes pures :				Peaux chamoisées ou parchemi- nées, teintes ou non ; peaux préparées corroyées dites « fi- lali »	"	500	100
D'olives	"	40.000	19.071	Tiges de bottes, de bottines, de souliers découverts, de souliers montant jusqu'à la cheville.	"	10	"
De ricin	"	1.000	"	Bottes	"	10	"
D'argan	"	1.000	"	Babouches	"	(2) 3.500	85
Huiles volatiles ou essences :				Maroquinerie	"	1.100	626
A. — De fleurs	"	250	26	Couvertures d'albums pour col- lections			
B. — Autres	"	350	269	Valises, sacs à mains, sacs de voyage, étuis	"	400	335
Goudron végétal	"	100	9	Ceintures en cuir ouvragé			
<i>Espèces médicinales</i>				Autres objets en peau, en cuir naturel ou artificiel non dé- nommés	"	20	1
Herbes, fleurs et feuilles : fleurs de rose de Provins, menthe mondée, menthe bouquet....	"	200	29	<i>Ouvrages en métaux</i>			
Feuilles, fleurs, tiges et racines de pyrèthre en poudre ou autrement	"	1.500	468	Orfèvrerie et bijouterie d'or et d'argent	"	1.000	19 kg. 520
<i>Bois</i>				Ouvrages dorés ou argentés par divers procédés	"	3.000	1.221
Bois communs, ronds, bruts, non équarris	"	2.000	685	Tous articles en fer ou en acier non dénommés	"	150	1
Bois communs équarris	"	1.000	1	Objets d'art ou d'ornement en cuivre ou en bronze	"	1.000	309
Perches, étauçons et échelus bruts de plus de 1 m. 10 de longueur et de circonférence atteignant au maximum (0 centimètres au gros bout....	"	1.500	39	Articles de lampisterie ou de ferblanterie	"	100	10
Liège brut, rapé ou en plancher :				Autres objets non dénommés, en cuivre pur ou allié de zinc ou d'étain	"	300	9
Liège de reproduction	"	57.000	21.194	<i>Meubles</i>			
Liège mâle et déchets	"	40.000	20.102	Meubles autres qu'en bois cour- bé : sièges	"	400	216
Charbon de bois et de chène- vottes	"	2.500	2.500	Meubles autres qu'en bois cour- bé, autre que sièges, pièces et parties isolées			
<i>Filaments, tiges et fruits à ouvrir</i>				Cadres en bois de toutes di- mensions	"	20	"
Coton égrené en masse, lavé, dégraissé, épuré, blanchi ou teint	"	5.000	345	<i>Ouvrages</i>			
Coton cardé en feuilles	"	1.000	"	de sparterie et de vannerie			
Déchets de coton.....	"	1.000	"	Tapis et nattes d'alfa et de jonc.	"	8.000	3.661
<i>Teintures et tanins</i>				Vannerie en végétaux bruts, articles de vannerie grossiers en osier seulement pelé ; van- nerie en rubans de bois, van- nerie fine d'osier, de paille ou autres fibres avec ou sans mé- lange de fils de divers textiles.	"	550	510
Ecorces à tan moulées ou non..	"	25.000	10.796	Cordages de sparte, de tilleul et de jonc	"	200	73
Feuilles de henné	"	50	"	<i>Ouvrages en matières diverses</i>			
<i>Produits et déchets divers</i>				Liège mi-ouvré	"	3.000	65
Légumes frais.....	"	(1) 205.000	205.000				
Légumes salés, confits, légumes conservés en boîtes ou en recipients hermétiquement clos ou en fûts	"	15.000	14.699				
Légumes desséchés (nioras)....	"	14.000	14.000				
Paille de millet à balais.....	"	15.000	2.066				
<i>Pierres et terres</i>							
Anthracite	Tonnes	150.000	76.193				
Huiles de pétrole	"	10.000	3.113				
<i>Métaux</i>							
Chutes, ferrailles et débris de vieux ouvrages de fonte, de fer ou d'acier ne pouvant être utilisés que pour la fonte..	Qx	52.000	"				
Plomb : minerais, mattes et scories de toutes sortes, conte- nant plus de 30 % de métal, limailles et débris de vieux ouvrages	"	400.000	273.385				

(1) Dont 65 % de tomates 10 % de haricots.

(2) Dont 100 quintaux au maximum à destination de l'Algérie

BALANCE DU COMMERCE DE « L'EMPIRE FRANÇAIS » AVEC LES PAYS ÉTRANGERS.

Valeur approximative des excédents d'importation.

	En francs 1938 (1) (millions)			En tonnes d'or fin (1)			Valeur relative (%) (2)		
	1936	1937	1938	1936	1937	1938	1936	1937	1938
France métropolitaine	7.100	9.100	4.900	430	540	290	55	61	41
Algérie et Tunisie	135	»	»	8	»	»	24	»	»
Maroc et Levant	675	750	640	40	41	38	86	80	81
Possessions lointaines	360	150	110	22	9	7	31	11	11
	8.300	10.000	5.680	500	580	335	54	56	39

(1) Evaluations faites à partir des cours moyens du dollar.

(2) Excédent rapporté à la moyenne des importations et des exportations.

« On voit ainsi que l'introduction des données relatives au commerce avec l'étranger des territoires français d'outre mer a pour effet d'augmenter l'excédent, en valeur absolue des importations étrangères ; mais, en valeur relative, le déficit de la balance commerciale apparaît légèrement plus faible que pour la France métropolitaine seule »

(Extrait du Bulletin de la statistique générale de la France, numéro d'avril-juin 1939, p. 420).

**COMMERCE EXTÉRIEUR SPÉCIAL DE LA FRANCE AVEC SES DÉPENDANCES
EN AFRIQUE DU NORD ET AU LEVANT**

(En millions de francs)

	ALGÉRIE	TUNISIE	MAROC	Etats du Levant sous-mandat	TOTAL des territoires méditerranéens
<i>Importations de France :</i>					
1913	331	82	20	»	433
1933	3.865	450	465	28	4.808
1934	2.813	415	468	29	3.725
1935	2.329	464	375	23	3.193
1936	2.843	534	582	65	4.024
1937	3.800	741	651	89	5.281
1938	4.846	878	857	120	6.701
<i>Exportations de France :</i>					
1913	553	100	79	»	732
1933	3.310	666	585	142	4.703
1934	3.083	617	465	104	4.269
1935	2.578	567	416	86	3.647
1936	2.693	610	383	83	3.769
1937	3.289	799	483	114	4.685
1938	3.783	980	710	167	5.640

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION DANS LES PORTS DE LA ZONE FRANÇAISE DU MAROC

1^{er} trimestre 1939.

Nombre et tonnage des navires ayant opéré dans les ports de la zone française
(navires entrés et sortis — tonnage de jauge nette par pavillon)

DATES	FRANÇAIS		ANGLAIS		ALLEMANDS		ESPAGNOLS		DIVERS		TOTAUX	
	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage	Nombre	Tonnage
1 ^{er} trimestre 1938	598	1.231.116	182	307.928	144	173.760	26	1.982	766	1.030.894	1.716	2.745.680
1 ^{er} trimestre 1939	512	1.096.938	160	323.164	140	269.088	42	2.990	810	921.510	1.664	2.613.690

Tonnage des marchandises

PORTS	1 ^{er} TRIMESTRE 1938			1 ^{er} TRIMESTRE 1939		
	Importation	Exportation	Totaux	Importation	Exportation	Totaux
Port-Lyautey	30.671	33.658	64.329	33.634	41.131	74.765
Rabat-Salé	3.469	14.308	17.777	1.653	9.889	11.542
Fedala	30.286	7.218	37.504	24.901	14.631	39.532
Casablanca	143.476	(1) 439.905	583.381	191.858	(3) 553.643	745.501
Mazagan	1.560	(2) 1.599	3.159	1.668	2.413	4.081
Safi	6.812	98.749	105.561	6.766	(4) 113.003	119.769
Mogador	2.991	1.806	4.797	2.028	1.530	3.558
Agadir	10.638	242	10.880	7.876	586	8.462
TOTAUX.....	229.903	597.485	827.388	270.384	736.826	1.007.210

(1) dont phosphates 290.218 T.
(2) dont phosphates 96.298 T.

(3) dont phosphates 327.781 T.
(4) dont phosphates 107.771 T.

DESTINATION

donnée aux produits de pêche débarqués dans les
ports de la zone française du Maroc pendant le
1^{er} trimestre 1939 (quantités en kilos).

a) Consommés à l'état frais dans la zone française du Maroc :	
Dans les ports	1.283.921
Dans les autres centres	296.328
b) Expédiés à l'état frais hors de la zone française du Maroc :	
Tanger	57.263
Algérie	176.204
France	33.153
c) Utilisés par les pêcheurs comme appât ..	20.200
d) Livrés à la conserve	1.347.478
Total égal aux quantités débarquées.	3.214.547